

du *Gallia Christiana* (1) ainsi que les *Historiens des Gaules et de la France* (2), ont reproduit la charte qui précède, comme concernant le monastère de Nantua. Guichenon et les *Historiens des Gaules et de la France* écrivent *in Comitatu Varesino*; d'où la conséquence, qu'au X<sup>e</sup> siècle, ce monastère et la ville de Nantua auraient dépendu d'un Comté ayant le nom de Varesinus : *Monasterium quod est situm in Comitatu Varesino*. Au lieu de *Varesino*, les auteurs du *Gallia christiana*, écrivent *TRAHESINO*, en faisant observer qu'au lieu de *TRAHESINO*, l'on trouve quelquefois écrit *VAUSINO*. (*Alias VAUSINO ex cartha ipsius Lotharii*).

Les Bollandistes, en rapportant cette charte, se bornent à signaler leur doute sur son applicabilité au monastère de

(1) La charte est rapportée au tome IV, *Instrumenta Ecclesia Lugdunensis*, p. 4, comme tirée des archives de Nantua et de l'ancien Cartulaire de Cluny. On lui donne la date de 960 : elle est précédée de ce titre : *Charta Lotharii regis Nantuacum Monasterium Cluniaco subdentis*.

(2) Les Bénédictins de Saint-Maur, auteurs du Recueil des historiens des Gaules et de la France, en reproduisant la charte du 23 novembre 859, au tome IX. p. 623, la donnent comme étant extraite du Cartulaire de Cluny mais en la faisant précéder de ce titre, qui montre qu'ils la regardaient comme applicable au Monastère de Nantua : *Nantuacense S. Amandi Monasterium Cluniaco subjecit*.

Il n'est pas inutile de faire connaître la note dont ils accompagnent cette charte :

Mabillonius, l. 46. Ann. Bened., n<sup>o</sup> 29, notat in authentico regium sigillum adhuc integrum superesse, in quo Regis thoracata cernitur effigies, cum corona radiata in globulos desinente pallio super humerum dextrum aperto et fibula adstricto. Addit se authenticum non vidisse, sed mirum esse in eo exprimi tantum annum quintum Lotharii regis. Verum hic regni initium repentendum est ab ineunte anno 955, et indictio tertia incohanda a mense septembri charta commutationis facta inter Aimericum Narbon. archiep. et Suniarium abbatem crassensem, tomo 6 Gallia Christ. in initium, p. 18. *Facta commutatione ista*, XIV Kal. Martii anno incarnat. Dom. 959 regnante Lothario rege ann. V. regnum ejusdem ind.